

INCENDIE : EVACUATION DES LOCAUX

PREVIS
B B E X I S S

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Etre capable de donner l'alerte rapidement.
Etre capable de mettre en sécurité des personnes lors d'une évacuation.
Etre sensibiliser au risque incendie, au danger des fumées et savoir anticiper.

CONTENU DU PROGRAMME

Présentation du stage.

Références réglementaires :

- L 231-3-1, Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche ;
- R 232-12-20, Cette consigne indique le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans le local ou ses abords. Elle désigne le personnel chargé de mettre en œuvre ce matériel. Elle indique que toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alerte et mettre en œuvre le matériel de première intervention ;
- Article R.232-12-21 du Code du travail, Formation obligatoire à l'évacuation des locaux.

Méthodes pédagogiques :

- Cours théoriques sur vidéo projecteur ;
- Vidéos sur l'évacuation des locaux ;
- Reconnaissance des itinéraires d'évacuation et des points de rassemblements ;
- Exercice d'évacuation partiel ou total des locaux (selon possibilité de l'établissement).

Matériel :

- Vidéo projecteur ;
- Appareil à fumée si souhaité ;
- Livret de fin de stage.

Le plus de la formation :

- Visite de l'entreprise avec le formateur et repérage du matériel d'extinction, d'évacuation et de secours ;
- Exercice pratique d'évacuation, partiel ou total, des locaux ;
- Analyse à chaud de l'exercice avec le formateur, les stagiaires et les responsables désignés ;
- Le programme varie et est adapté en fonction de l'établissement ;
- Plusieurs années d'expérience, du formateur, dans ces deux domaines (sapeur pompier) ;
- Support audiovisuel et vidéos.

INCENDIE : EVACUATION DES LOCAUX

Le programme théorique d'évacuation :

- Balisage par rapport à l'évacuation;
- Détermination des serre-files, guides par zone, étage atelier, etc ... ;
- Formations théorique et pratique des serre-files et des guides ;
- Missions respectives et spécifiques de chacun :
- Lecture des plans d'évacuation ;
- Alarme, alerte et mise hors de danger du personnel ;
- Technique d'évacuation générale et en particulier votre établissement.

Le programme pratique d'évacuation :

- Reconnaissance des itinéraires ;
- La signalisation et le balisage de l'évacuation ;
- Le point de rassemblement ;
- Exercice d'évacuation partiel et total suivant un scénario établi par vos soins ;
- Le responsable sécurité et le formateur voient ensemble les différentes modalités du scénario.

Durée de la formation : 3h00

Nombre de stagiaires : jusqu'à 12 personnes

Public : Personnel désigné par le responsable d'établissement, conformément au code du travail et aux règles APSAD, ainsi que les chargés de sécurité, les chargés d'évacuation, les membres du CHSCT.

Pré-requis : Aucun

Tarif nous consulter au 04 90 61 84 04, au 06 09 75 72 91, previss@orange.fr

PREVISS, Quartier St Estève, 353, Route de Villes sur Auzon, 84570 BLAUVAC

